

Chargé de Mission « Formation »

J-Pierre Aschieri

jpaschieri@hotmail.com

06.64.66.14.14



Rapport 2006 du chargé de mission « Formation »

Observatoire des stages de formation et examens

Formation	Echelon	Période	Candidats	Reçus
MF 2	NATIONAL	Mai	2	2
MF 1	RABA	Juin	1	1
OR	RABA	Juin	2	2
OR	IDF	Juin	1	1
OR	CENTRE	Juillet	1	1

Brevets décernés		
Noms / Prénoms	Brevets	Numéros
Romain Migeon	MF 2	06/037
Marie Frossard	MF 2	06/038
Benjamin Frossard	MF 1	06/131
Frédéric Rey	OR	06/147
Chantal Tentorini	OR	06/148
Wilfrid Mercier	OR	06/149
Jérémy Carollo	OR	06/150

Pour information :

2 sessions d'Initiateur :

- ▶ CIAS – Février – Gilles Sragoni
- ▶ MP – Mai – Séverine Ettinger

Je remercie vivement les Régions, et plus particulièrement Christophe Beurrier et Marc Ettinger, qui m'ont tenu informé de leurs actions de formation régionales non assujetties à la délivrance d'un numéro d'agrément.

A noter :

Devant la méconnaissance des procédures administratives de délivrance des brevets par certains, et ce malgré un Règlement Formation explicite sur ce sujet, une note de rappel sera diffusée prochainement aux Régions et RTR.

Monitorat Fédéral 2^{ème} degré

Stage de "Mise au point" et examen en Ubaye

Il s'est déroulé du 20 au 27 Mai 2006 en Vallée de l'Ubaye sous la direction Jean-Pierre Aschieri, assisté de Thierry Ravoisier (arrivé le lundi soir).

Les 2 candidats présentés, Marie Frossard et Romain Migeon ont été reçus.

Au cours de cette semaine, nous avons, entres autres, réalisé :

- une séance à la piscine du Sauze
- une descente sur le Bachelard
- un déplacement sur le Haut Var (Gorges de Daluis – Haut Var) par le col de la Cayolle.

Si nous avons pu observé un bon niveau technique des candidats, leurs connaissances théoriques et pédagogiques très moyennes nous ont conduits à porter un effort particulier sur ces domaines.

Les conditions météo ont été bonnes, dans l'ensemble, et le niveau d'eau suffisant.

L'hébergement en chalet a été assuré par le Domaine « Loisirs de l' Ubaye » et la restauration par « Le Relai de l'Ubaye »

Stage MF1^o national

Nous avons proposé, parallèlement au stage MF 2^o de Mai, une session nationale de Monitorat Fédéral 1^o, pour répondre aux besoins des Régions en carence d'encadrement et n'ayant pas les moyens de mettre en place ce type de formation ; ce type d'opération n'étant pas là pour spolier les Régions dans leur autonomie d'organisation des formations MF 1^o mais pour les aider à se structurer.

Les Régions n'ayant présenté aucun candidat, cette session a été annulée.

Lors de la réunion du Collège des Instructeurs du 17 juin à Marseille, nous avons, décidé de reconduire cette opération avant la fin de l'année.

Cependant, Jean-pierre Rameau, en charge de l'organisation et de la direction de ce stage m'ayant avisé par email du 08/08 de son impossibilité matérielle de mettre en place cette formation, un stage « secourisme » (formateurs RIFANEV, AFUDSA et recyclage DSA) a été organisé en remplacement par Alain Boulet.

Mise en place d'un stage initial MF 2^o

Il a été constaté, suite aux dernières sessions MF 2 Ubaye 2005 et 2006, que les stagiaires arrivaient :

- ▶ sans préparation préalable
- ▶ avec des connaissances théoriques insuffisantes
- ▶ sans conscience qu'un MF 2 est un formateur de cadres
- ▶ sans aucune ou avec de très faibles notions d'enseignement au second degré

La nécessité d'un stage initial est apparue.

Ce stage, d'une durée de 2 jours, se déroulera en alternance avec le stage final.

Cela permettra :

- ▶ de préciser le rôle du MF 2 et de présenter la formation inhérente
- ▶ de défricher les différents thèmes théoriques et pédagogiques
- ▶ de définir des axes de travail afin d'initier une préparation personnelle avec le soutien d'un tuteur régional
- ▶ d'avoir un observatoire du potentiel (quantitatif et qualitatif) de candidats MF 2
- ▶ de générer une émulation en rassemblant les cadres techniques

Enregistrement des brevets en ligne – Demande d'agrément

Un système informatique permettant l'enregistrement des brevets et les demandes d'agrément en ligne est en cours d'élaboration par Marie Frossard, en collaboration avec J-Pierre Aschieri. Ce service, est déjà bien avancé, mais demande encore des réflexions et des mises au point autant structurelles que techniques pour être, vraisemblablement, opérationnel pour la fin du 1^o trimestre 2007.

Collège des Instructeurs

Cette entité monte peu à peu en puissance et va, bientôt, atteindre sa maturité. Je rappelle que le Collège assiste le chargé de Mission dans la gestion des affaires courantes et dans la mise en oeuvre des actions relatives à la formation. Il a, en outre, la charge d'initier et de conduire les réflexions, études et prospectives nécessaires au développement des techniques et de l'enseignement de notre discipline. La deuxième réunion du Collège des Instructeurs a eu lieu le 17 Juin à Marseille. Cette séance a été élargie aux Instructeurs régionaux. 5 présents, 3 excusés dont Thierry Ravoisier, lequel assistait à une réunion de Comité Directeur FFESSM à Marignane. (*compte rendu en annexe*)

Référentiel de formation

Une réflexion sur la nécessité d'une refonte de notre référentiel de formation, ainsi que sur les diverses orientations potentielles est en cours. Dans l'attente, il est, cependant, nécessaire et relativement urgent d'apporter quelques corrections mineures mais nécessaires - la plupart concernent plus la forme que le fond - au Règlement formation actuel. Des amendements seront soumis à Thierry Ravoisier, pour présentation à la Commission nationale en vue d'adoption.

Transversalité fédérale

Le principe de la transversalité est de permettre aux cadres des diverses Commissions (sportives et culturelles) de conduire des séances de découverte et d'initiation dans des disciplines fédérales autres que la leur.

En ce qui nous concerne, et en intégrant les desiderata de la FFESSM, nous proposons que cette prérogative soit validée par l'obtention du brevet d'Animateur Nev, obtenu qu'après une formation qualifiante de 2 jours. (*projet en annexe*)

Calendrier prévisionnel 2007

Stage « Initial » MF 2° les 19 et 20 Mai 2007 :

Arrivée des stagiaires le 18 au soir.

Ce stage étant expérimental, la mise en place de l'équipe pédagogique est prévue le 16 au soir.

PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE QUALIFICATION D'ANIMATEUR NEV DANS LE CADRE DE LA TRANSVERSALITE FEDERALE (JPA / 11-06-2006 / version 3)

Niveau de prérogative

« Organiser et animer des séances de découverte sur des parcours reconnus de classe II, en milieu naturel et en bassins artificiels de classe III, pour des groupes de 3 nageurs maximum. »

Modalités d'obtention

Le brevet d'Animateur Fédéral de Nage en eau vive est décerné à l'issue d'une évaluation des compétences du candidat faisant suite à une formation obligatoire de 2 jours sur des torrents de difficulté de classe III.

Pré-requis du candidat : être titulaire d'un brevet de cadre fédéral reconnu ([à définir](#))

Catalogue des connaissances théoriques

Historique et l'organisation de la nage en eau vive

Le matériel

Les spécificités du milieu : aspects physiques, dangers potentiels, les pratiquants

La classification des parcours

Les techniques

La sécurité : code de communication et utilisation de la corde de sécurité

La gestion du groupe

Référentiel des savoir-faire

Pratique individuelle

Au cours d'une descente en autonomie sur un parcours manœuvrier (avec au moins un seuil) de classe III, le candidat devra démontrer ses capacités à lire le torrent, à utiliser les bonnes trajectoires et à réaliser des :

- reprises de courant
- virages à droite et à gauche
- esquimautages bilatéraux
- bacs
- stops en contre de rive et de rocher
- Lancers de corde

Gestion du groupe

En position de leader sur un parcours de classe II maximum, organiser et réaliser une descente en sécurité avec un groupe de 2 nageurs. Le candidat devra, également, démontrer sa capacité à intervenir sur un nageur :

- 1) en difficulté sous un seuil
- 2) ayant lâché son flotteur dans le courant

REUNION DU COLLEGE DES INSTRUCTEURS DU 17 JUIN 2006 COMPTE RENDU

Présents

J-Pierre Aschieri – Alain Boulet – Christophe Boulet – J-Pierre Rameau – Marc Schneider

Excusés

Noël Bijoux – Jacques Coquelin – Thierry Ravoisier (en réunion CoDir FFESSM)

Absent

Guy Auffray

La réunion se déroule :

Clinique Borely – 17 avenue Alexandre Dumas – 13008 Marseille

Nos remerciements pour la mise à disposition des locaux et son accueil.

Début de la séance à 9h30, clôture à 18h00

Pause repas au restaurant «Au bord de l'eau », à la Madrague de Montredon

Ouverture de la séance

JPA remercie les instructeurs présents d'être venus participer aux travaux du Collège.

Présentation du Collège

JPA présente le Collège et ses spécificités (éviter l'amalgame avec le Collège des Instructeurs de plongée) aux nouveaux membres, définit la doctrine d'emploi et commente les modalités de fonctionnement.

Règlement du Collège

Lecture et commentaire du Règlement du Collège par JPA qui apporte quelques précisions concernant sur la composition du Collège et sur le statut de membre actif.

Quelques modifications mineures mais pertinentes sont proposées par l'ensemble du Collège :

- point 5.1 : remplacer « applicables immédiatement » par « **obligatoirement applicables** ».
- point 3.2 : écrire « suite à une proposition d'un **ou plusieurs membres** et après avis favorable du Pdt du Collège »
- point 2.3 : « les IN, **membres du Collège**, ont le droit de vote au sein du Collège »
- point 2.5 : « les membres n'étant plus sous statut actif **ou n'ayant pas assisté à, au moins, une réunion annuelle du Collège**, sans motif valable, pourront être radiés »
- point 5.1 : «, après avoir été soumises au Président de la Commission nationale **et approuvés par ce dernier** ... »

Le Règlement modifié est adopté (joint en annexe).

Christophe Boulet demande pourquoi les IR siègent à titre consultatif

Réponse de JPA : c'est une décision qui a été prise lors de la création du Collège (12/06 en Ardèche) et qui repose sur les points suivants :

- c'est le Collège des Instructeurs nationaux « élargi » aux IR parrainés par un IN
- volonté d'aménager une période d'observation
- marquer la différence entre IR et IN afin d'inciter les IR à évoluer vers le National

Enregistrement des brevets en ligne – Demande d'agrément

JPA présente les nouvelles fonctionnalités du site internet NEV fédéral, développé en étroite collaboration avec Marie Frossard.

A court terme (horizon septembre 2006), la saisie des différents brevets, la demande et l'attribution des agréments de sessions Or et MF1 pourront être réalisées en ligne !

L'accès à ces services sera assujéti à un mot de passe attribué suivant le niveau d'accréditation.

La mise en place d'un livret de formation dédié à chaque nageur est également à l'étude.

Responsables techniques régionaux

La mise à jour de la liste des Responsables techniques régionaux (jointe en annexe) est réalisée.

Nous relevons des carences qui affectent certaines Régions :

- absence de RTR en Corse, du moins, à notre connaissance !
- RTR MF 1 pour Pyrénées Méditerranée

Afin de pouvoir fonctionner en conformité avec le Règlement Formation, il est souhaitable que ces Régions puissent régulariser leur situation à moyen terme.

Pendant cette période transitoire, les règles suivantes sont mises en place, par dérogation :

- au sein des jurys d'examen pour lesquels leur présence est requise par le Règlement Formation, les RTR non brevetés MF2 géreront seulement la partie administrative.
- la partie pédagogique de ces examens devra être prise en charge par un Moniteur Fédéral 2°

Formation MF 2°

Le stage MF 2° s'est déroulé du 20 au 27 Mai 2006 en Vallée de l'Ubaye sous la direction Jean-Pierre Aschieri, assisté de Thierry Ravoisier (arrivé le lundi soir).

Les 2 candidats, Marie Frossard et Romain Migeon ont été reçus.

Les conditions météo, dans l'ensemble favorables, et le niveau d'eau correct ont contribué au bon déroulement de ce stage.

L'hébergement en chalet a été assuré par le Domaine « Loisirs de l'Ubaye » et la restauration par « Le Relai de l'Ubaye »

Au cours de cette semaine, nous avons, entre autres, réalisé :

- une séance à la piscine du Sauze
- un déplacement sur le Haut Var (par le col de la Cayolle)

D'autre part, nous avons fait effort sur la formation théorique et pédagogique.

Mise en place d'un stage initial MF 2°

A l'issue du stage MF 2 Ubaye 2006, nous constatons que les stagiaires arrivent :

- avec des connaissances théoriques insuffisantes
- sans préparation préalable
- sans avoir conscience qu'un MF 2 est un formateur de cadres
- sans aucune notion d'enseignement au second degré

Cela avait, déjà, été constaté en 2005 par JPA et Thierry Ravoisier et confirmé en 2006.

L'idée de mettre en place un stage initial de 2 jours, en alternance avec le stage de « mise au point » est soutenue par JPA.

Ce stage se déroulerait en parallèle avec une session d'actualisation des connaissances aux profits des cadres techniques en titre (Initiateurs et MF 1°).

Cela permettrait :

- de préciser le rôle du MF 2 et de présenter la formation inhérente
- de défricher les différents thèmes théoriques et pédagogiques
- de définir des axes de travail afin d'initier une préparation personnelle avec le soutien d'un tuteur régional
- d'avoir un observatoire du potentiel (quantitatif et qualitatif) de candidats MF 2
- de générer une émulation en rassemblant les cadres techniques

Restructuration du référentiel de formation

JPA démontre la nécessité d'une refonte, à court terme, du référentiel de formation reposant, néanmoins, sur l'ossature actuelle.

La création d'un livret de formation devrait s'en suivre.

JPA demande aux personnes de procéder à une réflexion personnelle concernant cette restructuration dans les semaines à venir.

Il est, cependant, urgent d'apporter quelques corrections au Règlement formation actuel. Suivant les prérogatives intrinsèques aux différents brevets, nous dressons le tableau de synthèse (1) précisant la composition des palanquées en fonction :

- du niveau technique des nageurs
- de la qualification des cadres
- de la difficulté du parcours
- le statut de pratique

COMPOSITION DES PALANQUEES (adéquation entre niveau technique et difficulté du parcours)			
Niveaux de qualification	PRATIQUE EN AUTONOMIE (si majeurs et titulaires du RifaNev)	PRATIQUE ENCADREE	
		par INITIATEUR	par MONITEUR
OR	3 à 5 nageurs sur classe V maxi	sans objet	sans objet
ARGENT	3 à 5 nageurs sur classe III maxi	5 nageurs / IV	5 nageurs / V 6 nageurs / IV
BRONZE	XXXXXXXXXXXXXXXX	5 nageurs / III	6 nageurs / IV
BAPTEME	XXXXXXXXXXXXXXXX	4 nageurs / III	6 nageurs / IV ?
TRUITE	XXXXXXXXXXXXXXXX	2 nageurs / III	6 nageurs / IV ?
ALEVIN	XXXXXXXXXXXXXXXX	2 nageurs / II (3)	6 nageurs / IV ?

Tableau 1

Après l'analyse de ce dernier, il nous semble nécessaire d'y apporter quelques aménagements, notifiés et surlignés en jaune dans le tableau 2, afin d'optimiser la sécurité sous les divers statuts de pratique et de combler quelques carences.

COMPOSITION DES PALANQUEES (adéquation entre niveau technique et difficulté du parcours)			
Niveaux de qualification	PRATIQUE EN AUTONOMIE (si majeurs et titulaires du RifaNev)	PRATIQUE ENCADREE	
		par INITIATEUR	par MONITEUR
OR	3 à 6 nageurs sur classe V maxi	sans objet	sans objet
ARGENT	3 à 6 nageurs sur classe III maxi	5 nageurs / IV	5 / V (SF Or) 6 / IV
BRONZE	XXXXXXXXXXXXXXXX	5 nageurs / III	6 / IV (SF Argent)
BAPTEME*	XXXXXXXXXXXXXXXX	4 nageurs / III	6 / IV ? 4 / III
TRUITE	XXXXXXXXXXXXXXXX	2 nageurs / III	6 / IV ? 2 / II
ALEVIN	XXXXXXXXXXXXXXXX	2 nageurs / II (3)	6 / IV ? 2 / II (3)

Tableau 2

SF : serre-file, comptabilisé dans l'effectif maximum de la palanquée (cadre non inclus)

* : pour des nageurs âgés de plus de 12 ans; en deçà, l'effectif et la classe du parcours à prendre en compte seront ceux correspondant à la Truite et l'Alevin.

Formation MF 1° - Stage national

Faisant suite à une résolution prise lors de la réunion de Dijon, une session nationale de Monitorat Fédéral 1° (intégrant une formation préalable) sera organisée, sous l'égide de la Cn.Nev, au profit des Régions ayant un besoin d'encadrement.

Je rappelle que cette opération n'a pas pour objectif de remettre en question l'autonomie des Régions dans la formation des MF 1° mais, seulement, de venir en aide à celles qui seraient pas encore suffisamment structurée.

Jean-pierre Rameau est désigné comme Directeur de stage et propose que cette session se déroule à Bourg St Maurice du 16 au 21/10/2006 (arrivée le 15 au soir ou tôt le 16).

Le nombre minimum de candidats, pour que la session ait lieu, est fixé à 3.

La date limite de dépôt, auprès de JP Rameau, des dossiers de candidature complets est fixée au 1 septembre 2006.

En cas d'annulation, ce stage sera remplacé par une formation au secourisme de 3 jours : formateurs RifaNev, AFUDSA et révision DSA qui se déroulera soit sur Vichy, soit à Bourg Saint Maurice sous la direction d'Alain Boulet.

A cette heure, Alain Boulet n'a pas communiqué les dates de ce stage potentiel.

Animateur NEV

Sur requête de Thierry Ravoisier, J-pierre Aschieri a réalisé un projet de formation qualifiante d'Animateur Nev (version 2) s'intégrant dans le concept de transversalité des prérogatives des cadres des diverses Commissions fédérales, chère à la FFESSM.

JPA présente ses travaux au Collège et quelques suggestions lui sont proposées.

Faisant suite, JPA a communiqué une 3^{ème} version, révisée, de son projet à Thierry Ravoisier. (Document joint en annexe)

La prochaine réunion du Collège des Instructeurs est prévue à Paris le 3 ou 10 Décembre 2006 (Salon nautique), suivant la disponibilité de Marc Schneider.

La décision sera prise à la prochaine réunion de Commission nationale.